

« Bio ou pas bio, la volonté reste la même : valoriser les ressources du territoire pour une production consommée localement » Franck SANGOUARD.

EPLEFPA des Vosges, Mirecourt (88)

Charlotte FIGUEREDO, Chef de Projet sur les 5 exploitations des EPLEFPA Lorrains

Depuis quelques années, le nombre de conversions en agriculture biologique des exploitations agricoles de Lorraine augmente considérablement. **Tout comme les exploitations privées, les exploitations d'enseignement agricole adaptent leurs systèmes selon les contextes pédoclimatiques et socio-économiques.** De plus, les exploitations d'enseignement agricole sont des supports de formation. Ces supports doivent être cohérents avec les systèmes de production rencontrés sur le territoire professionnel.

La ferme de Braquemont de l'EPLEFPA des Vosges, c'est :

- Une équipe de 8 salariés, un apprenti, et un directeur d'exploitation, Franck SANGOUARD
- Ateliers d'élevage :
 - o 70 vaches laitières (VL), de race Prim'Holstein et avec un croisement 4 voies
 - o 20 vaches allaitantes Salers
 - o 900 brebis viande croisées
 - o 400 porcs engraisés par an
 - o 8 000 volailles engraisés par an
- Surface agricole utile : 380ha, dont 150ha de surface pastorale dans les Hautes Vosges, exploités durant la belle période par des ovins et vaches allaitantes estivés. La surface en plaine des Vosges, proche de l'exploitation, est constituée principalement de prairies permanentes.
- Vente directe avec l'ouverture d'un magasin collectif d'une trentaine de producteurs en 2010 à Epinal.
- Atelier de transformation de viande en CUMA créé en 2011 avec 20 utilisateurs et 5 ETP salariés.
- Production d'énergie :
 - o Production d'électricité grâce à des panneaux photovoltaïques, un chauffe-eau solaire, un pré-refroidisseur à lait et un récupérateur de calories sur le tuyau d'échappement de la salle de traite.
 - o Production de plaquettes de bois avec une récupération de bois à l'extérieur



Source : EPLEFPA des Vosges (88)

Depuis mai 2016, l'exploitation est en conversion partielle en Agriculture Biologique sur les surfaces et les ateliers bovins laitiers et allaitants.

Origine du projet : l'aboutissement d'un système

La conduite de l'alimentation des herbivores (bovins laitiers, bovins allaitants et ovins allaitants) est essentiellement basée sur le **pâturage**. Les ovins de l'exploitation valorisent également des surfaces extérieures à l'exploitation (colza trop développé, couverts végétaux d'automne...) appartenant à des agriculteurs voisins. Seulement 600kg de concentrés (orge et drèche de brasserie) sont distribués par an par vache laitière pour une production laitière de 6 000L / vache. Avec un système très économe en concentrés, les marges brutes permettent de rémunérer la main d'œuvre, des salariés de droits privés, rémunérés par les ateliers de production.

« En 2015, nos surfaces ont permis de produire plus de 410 000L de lait avec peu d'intrants. Mais en 2016, avec les mêmes surfaces, le quota n'a pas totalement été produit. En ce qui concerne l'atelier ovins allaitants, les agneaux mettront cette année un mois de plus pour être finis. Il est nécessaire aujourd'hui de nous préparer à des variations climatiques importantes suivant les années et donc des résultats très différents d'une année à l'autre. Depuis plusieurs années déjà, notre ambition est de mettre en place un système **économe et autonome à l'échelle du territoire local** » F. Sangouard.

Aujourd'hui, la logique globale du système est très proche d'une conduite en agriculture biologique : « Au point où en est la ferme aujourd'hui, il n'y a aucune raison de ne pas passer en bio » Professionnel agricole.

Une réflexion a été lancée pour pouvoir récupérer une plus value économique avec un lait davantage valorisé. La CAF (Capacité moyenne d'AutoFinancement) de l'exploitation, c'est-à-dire ce que dégage l'exploitation lorsque toutes les charges sont payées, est actuellement de 50 000€. La conversion à l'agriculture biologique devrait amener une marge financière supplémentaire d'au moins 30 000 € (peu de charges supplémentaires, pas de bouleversement notable du système, un produit lait supplémentaire et des aides liées à la conversion). **Cette marge supplémentaire permettra de réaliser des investissements, notamment dans le confort des animaux et le stockage des effluents.**

Des études ont été menées, en interne au sein de l'EPLEFPA en intégrant les apprenants, et avec des professionnels : Des enquêtes ont été menées par des étudiants en BTS ACSE, mais également par des BAC PRO auprès de 80 des partenaires de l'exploitation. **Des commissions de projet interne à l'établissement et externe (en présence de professionnels) ont travaillé pendant plus d'un an sur différents scénarios envisagés.**

A l'unanimité pour les apprenants et les professionnels, le scénario suivant a été présenté et validé lors du Conseil d'Administration de novembre 2015 : **Conversion à L'Agriculture Biologique des Surfaces, des ateliers Bovins laitiers et allaitants.**

Modifications techniques du système :

Main d'œuvre :

Depuis 1995, les salariés se sont adaptés aux projets progressifs de l'exploitation. Cette conversion à l'agriculture biologique n'entraîne donc **pas de bouleversement majeur sur la main d'œuvre, qui reste spécialisée et polyvalente** : Chacun est susceptible de travailler sur 3 ateliers, tout en assumant la responsabilité d'un atelier en particulier.

Surfaces :

Les surfaces en plaine étant exclusivement exploitées en prairies permanentes (PP) et quelques prairies temporaires (PT), avec la conversion à l'Agriculture Biologique, il a été choisi de labourer les parcelles dites « labourables » pour implanter **6 îlots de 3ha de cultures**. L'objectif est de réaliser une rotation longue sur 6 ans : **3 ans de PT suivis de 3 ans de cultures.**

- ⇒ Pour les PT, les parcelles éloignées seront semées avec des **mélanges multi-espèces** de type luzerne, trèfle violet, ray-gras hybride, fléole et ces prairies seront fauchées. Les PT proches de l'exploitation seront destinées à la pâture des VL. Pour ces prairies, la stratégie est de **semmer des mélanges « d'été » résistants à la sécheresse**, de type chicorée, plantin, trèfle violet et trèfle blanc, luzerne, ray-gras anglais.
- ⇒ Concernant l'implantation des céréales, l'objectif est d'alterner des **mélanges céréales-protéagineux** de types Triticale-Pois, Féverole-blé, Avoine-Pois, et peut être des mélanges 4 espèces. Ces 9ha de céréales récoltés par an devraient permettre de distribuer 200kg / VL, une fois la quantité prélevée pour l'élevage des veaux (moins de 6 mois).



Source : EPLEFPA des Vosges (88)

La montagne : un élément indispensable du système fourrager :



Source : EPLEFPA des Vosges (88)

Depuis la fin des contrats territoriaux d'exploitation (CTE) en 2006, le pâturage en estive dans les Hautes Vosges par des ovins et bovins allaitants occasionnait plus de charges (frais de déplacement et charges salariales avec la nécessité d'un berger supplémentaire) que de produits (quantité d'herbe prélevée). L'équipe projet fait le pari aujourd'hui que **la montagne deviendra demain un atout essentiel pour le système** : face au changement climatique, les conditions pédoclimatiques des Hautes Vosges permettront d'assurer une pâture plus régulière pour les animaux estivés et de soulager les prairies de plaine.

De plus, la montagne c'est :

- un milieu varié et intéressant d'un point de vue floristique
- un vide sanitaire provoqué par l'absence d'animaux pendant 6 mois

Tous ces facteurs contribuent à **limiter les traitements sur les animaux**.

Ateliers d'élevage

- Atelier Bovins Laitiers :

Conduite de l'alimentation :

La logique reste la même : **omniprésence du pâturage** avec une ration d'hiver constituée à 50% d'ensilage d'herbe et 50% de foin et regain. La volonté est également d'accélérer le pâturage tournant : passer de 1 semaine à 3 jours pour les VL et passer d'un pâturage continu ou au mois à un pâturage à la semaine pour les génisses.



Source : EPLEFPA des Vosges (88)

Gestion de la reproduction :

- Volonté de **diminuer l'âge au vêlage** : passer de 33 à 28 mois.
- Objectif de systématiser le **croisement à 5-6 voies** en alternant les races suivantes : Prim'Holstein, Jersiaise, Montbéliarde, Normande, Vosgienne, Brune et Pie rouge de l'est. Il est envisagé de réaliser un croisement industriel pour les veaux de boucherie.
- Volonté de réaliser des essais d'élevage sous les mères de certains veaux. La principale interrogation porte sur l'organisation de la place en bâtiment.

Gestion de la santé animale :

« Notre volonté est d'utiliser très peu ou pas de produits vétérinaires. **L'alternance des types de pâtures** (PT - PP - colzas - regains - prairies de montagne) mais également **les mélanges d'espèces (ovins-bovins)** permettront de **limiter la pression parasitaire** et de travailler sur l'immunité des animaux » F. Sangouard.

L'ambition est de remplacer le traitement de rentrée (contre les douves et les strongles) par un traitement à base de plantes. Actuellement, des haies de saules sont mises à disposition des animaux. Il est connu que certaines espèces de saules présentent des vertus thérapeutiques. Une étude est nécessaire afin de se procurer des espèces végétales jouant un rôle dans la prévention de maladies animales.

Depuis 20 ans, **l'arbre est remis au centre du système** pour l'ombrage et le confort apportés aux animaux, son impact sur la régulation de l'eau, sa capacité à produire de la biomasse et ses bienfaits sur la biodiversité.

Valorisation du lait produit : Le lait vendu sera toujours vendu à L'Hermitage, qui échangera ce lait avec une laiterie en recherche de lait BIO. Le lait sera transformé dans le secteur. Il sera vendu à environ 100€ de plus les 1000L par rapport au conventionnel. Afin de produire 400 000L de lait, une dizaine de vaches laitières supplémentaires intégreront le système.

- Atelier Bovins Allaitants :

Du fait de l'augmentation des effectifs de l'atelier BL, le nombre de bovins allaitants risque de diminuer. Cependant, sur cet atelier bovins allaitants, la volonté est d'aller vers une **finition plus précoce à l'herbe** avec l'introduction de la race Hereford, de cycle de production plus court que la race Salers. L'objectif est de passer d'une finition en 4 ans à 3 ans avec des animaux finis exclusivement à l'herbe, sans concentrés, tout en conservant la rusticité de la race Salers. **Grâce à une meilleure valorisation de l'herbe et une augmentation du chargement à l'hectare, les effectifs en bovins allaitants pourraient se maintenir.**



Source : EPLEFPA des Vosges (88)

- Atelier Ovins Allaitants :



Source : EPLEFPA des Vosges (88)

Grâce à de **nombreux partenariats « donnant – donnant »** avec les agriculteurs voisins, près de la moitié des besoins en matière sèche des ovins, soit un quart des besoins totaux de l'exploitation est pâturée à l'extérieur (colza trop développé, couverts d'automne, vaine pâture...). C'est pour cette raison que cet atelier reste conduit en agriculture conventionnelle. La seule condition est la suivante : les ovins, non certifiés AB, ne doivent pas pâturer plus de 4 mois consécutifs sur une même parcelle de l'exploitation, qui est elle certifiée AB. La volonté technique est bien de **maintenir le pâturage des ovins à l'extérieur.** La fin de ces partenariats entraînerait un gaspillage de ressources locales, une réduction d'environ 50% du troupeau ovin et donc une réorganisation de la main d'œuvre.

En ce qui concerne la gestion de la santé des ovins, les traitements vétérinaires sont minimes : en 2016, seulement 20% des brebis ont subi un traitement annuel (strongles) et les agneaux sont traités 2 fois par an (strongles et ténia).

- Ateliers Granivores : porcs et volailles

Les porcs et volailles sont conduits en **agriculture conventionnelle, en plein air, et complémentés avec une alimentation fermière** à partir de céréales et féveroles achetées à des agriculteurs voisins. L'intégralité de la production est commercialisée en **vente directe.** « Nos clients n'aspirent pas forcément à une viande BIO sur ces produits. De plus, aucun de nos voisins n'est en mesure de produire les céréales nécessaires en agriculture biologique. Il n'est donc prévu aucun changement important sur ces deux ateliers » F. Sangouard.



Source : EPLEFPA des Vosges (88)

Bâtiment :

« Notre objectif est de pouvoir accueillir dans les bâtiments environ **10 vaches laitières supplémentaires** pour produire le quota de 330 000L, et élever 15 veaux de boucherie, soit **produire au total 400 000L de lait** » F. Sangouard.

Les **investissements nécessaires** sont les suivants :

- 10 logettes supplémentaires, pour accueillir 75 VL au total
- Un racleur
- L'augmentation de la capacité de stockage en lisier pour ne plus avoir à épandre en hiver.

Valorisation pédagogique de la ferme de Braquemont :

Vis-à-vis de la profession agricole, la ferme de Braquemont doit assumer un rôle de démonstration de pratiques agricoles innovantes et cohérentes selon les ressources de l'exploitation et le contexte environnant.

« Notre système d'exploitation propose des productions diversifiées. Cela permet aux apprenants de découvrir d'autres productions de celles connues dans leurs entourages ou des idées de diversification pour une installation future. » F. Sangouard

« Ce qu'on attend d'une ferme de lycée : de la diversité et pas forcément ce qu'on fait chez nous », étudiant



Source : EPLEFPA des Vosges (88)

Sur chaque site de production, les apprenants sont amenés à analyser, suivre, participer et critiquer les projets d'exploitation, tout en y associant le geste à travers les travaux pratiques sur les différents ateliers, et cela de la production à la vente. La pédagogie de projet vise à faire réfléchir les apprenants sur le milieu, les relations entre les productions et le milieu, tout en prenant en compte les besoins et volontés des consommateurs locaux. Cette pédagogie a pour objectif de leur montrer l'importance de leurs choix et la possibilité d'aller vers une autonomie décisionnelle.

Faire participer les apprenants à la gouvernance de nos exploitations d'enseignement n'est-elle pas la pédagogie de demain ?